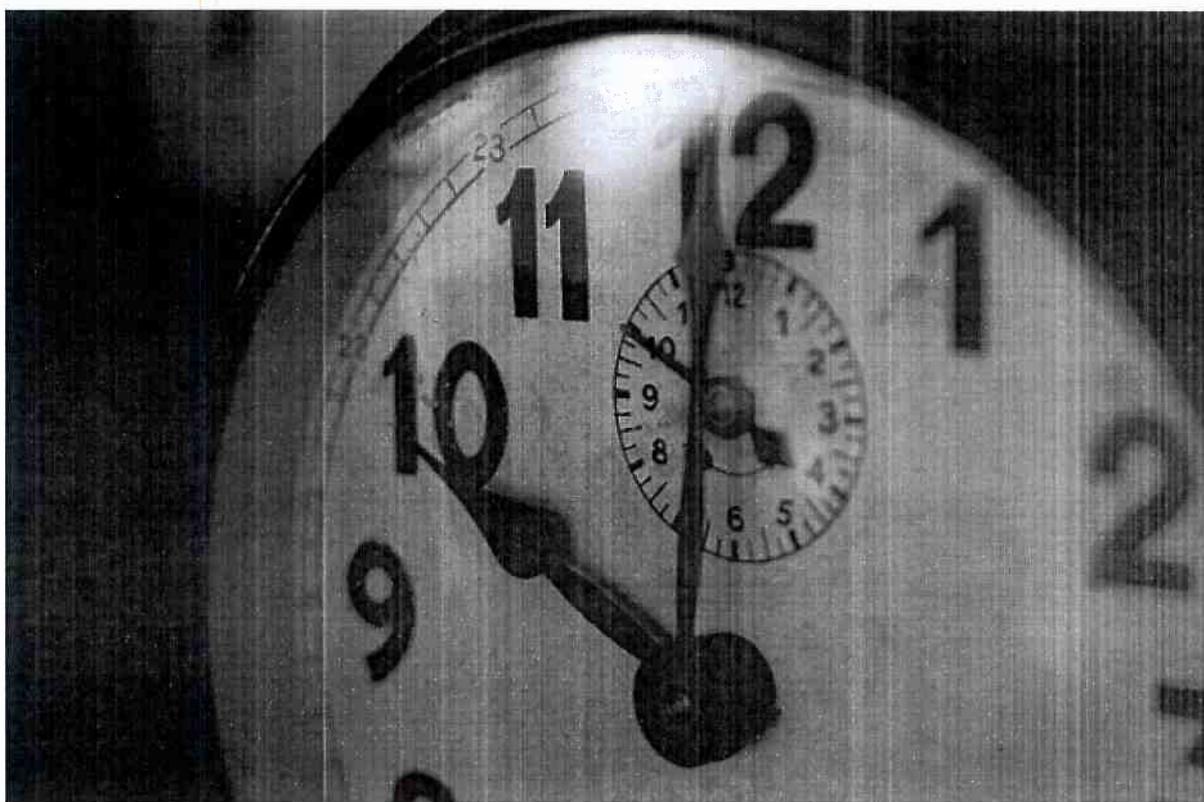


## NDC : Air France sera-t-elle fin prête au 1er avril 2018 ? Les professionnels plus que sceptiques

Rédigé par Romain Pommier le Jeudi 15 Mars 2018

L'interface de programme d'Air France intégrant la norme NDC doit être livrée, au 1er avril 2018. A quelques jours de cette échéance cruciale pour certains acteurs, nous avons fait le point avec des professionnels du tourisme. Alors que la compagnie claironne qu'elle sera prête, les personnes contactées sont plus dubitatives.



**L**e 3 novembre 2017, Air France annonçait l'instauration de frais GDS (11 € par segment), en raison de la mise en place de la norme NDC, avec une application au 1er avril 2018.

Malgré les réticences des professionnels qui n'ont cessé de rappeler à la raison la compagnie nationale en demandant un report de la date butoir, comme ce fût le cas lors [du congrès Manor](#), Air France n'a pas bougé d'un iota.

A l'occasion de cette réunion Jean Korcia, le président du réseau Manor puis Jean-Pierre Mas, le président des Entreprises du Voyage **avaient demandé une plus grande flexibilité** de la part des dirigeants.

*"Vous allez nous ramener 30 ans en arrière"* lançait Jean-Pierre Mas.

Et ce retour se dessine pour le 1er avril, inflexible les têtes pensantes de la compagnie maintiennent le cap. Après quelques appels passés, les professionnels du secteur semblent **septiques sur la capacité d'Air France à appréhender la technologie, et sur une livraison à échéance.**

*"Les compagnies ont voulu devenir des distributeurs, et des apporteurs de solution technologique, sauf que dans leur histoire, elles n'ont jamais fait ça."*

*Air France veut s'improviser GDS en l'espace de 3 mois, alors qu'un Amadeus a mis des décennies à se construire"* tempête Fabrice Dariot, le fondateur de Bourse des Vols.

Entre les solutions de distributions et le transporteur, les torts pourraient bien être partagés, puisque certains n'ont pas vu leur suprématie remise en cause.

Et Tristan Dessain-Gelinet le président de Travel Planet de résumer la situation "*quand vous voyez comment Amadeus s'empare de la norme NDC, c'est intéressant. Il ne faut plus être au niveau de la réflexion, de la concertation pour l'intégrer, mais il faut désormais faire avec !*"

**Air France a décidé de faire avec, mais à sa sauce.**

### "Air France ne sera pas prête le 1er avril 2018..."

Et pour le moment les ingrédients, ne sont pas ou peu connus.

*"L'absence de communication à tous les niveaux que ce soit du côté de la compagnie ou des GDS, n'est sans doute pas un bon signal envoyé au monde du voyage",* selon un responsable d'une agence affaires préférant garder l'anonymat.

Les conclusions sont les mêmes pour Philippe Korcia, PDG d'Eurafric : "*Les négociations entre Amadeus et Air France n'ont visiblement pas avancé, je n'ai eu aucune information récente. Nous ne savons rien.*"

*NDC est une véritable remise en question sur l'évolution technologique qu'il faut donner au marché pour vouloir continuer à se développer. Sans valeur, il n'y aura plus rien."*

Les doutes s'insistent aussi du côté de Travel Planet "*c'est dans 15 jours quand même. Nous sommes dubitatifs. Soit ils estiment qu'ils ne sont pas prêts, mais ils appliqueront tout de même les surcharges, soit ils les appliquent à certains et pas à d'autres. Dans tous les cas, le passage à NDC va être très préjudiciable*".

De l'avis de tous, les concurrents d'Air France possèdent une nette avance sur le pavillon français.

### A lire : [Lufthansa baisse ses tarifs sur ses canaux directs](#)

La position de quasi-monopole du groupe sur certaines routes risque de faire porter le poids de cette réforme sur les épaules des agences, et des clients en se trouvant dans l'obligation de payer. Jean-Pierre Mas rejoint la position du responsable de la TMC "*la compagnie est à la traîne, elle ne sera pas prête le 1er avril 2018. Je pense qu'ils vont faire marche arrière, au moins sur la date.*"

*Nous espérons que la direction d'Air France abandonnera par la même occasion sa surcharge GDS."*

Une prière que ne semble pas écouter Air France "*nous serons prêts, les tests de l'API réalisés courant janvier 2018 vont dans ce sens*" selon un porte-parole de la compagnie jointe au téléphone. Cette affirmation va dans le sens, des propos tenus au micro de TourMaG.com par Zoran Jelkic, le directeur général France chez KLM lors du congrès Manor en décembre dernier (vidéo ci-dessous).

TourMaG.com - Frais GDS Air France : "Nous allons mettre en pla..."



## Une API limitée, NDC décriée

Et pourtant ces fameux tests de la version bêta de l'API ne ce sont pas vraiment avérés positifs.

*"Le développement pour le moment ne correspond en rien à un substitut des GDS, selon Fabrice Dariot.*

*Il n'y a pas l'intégralité de l'offre d'Air France, à priori ça ne gère pas le changement de compagnie du même groupe, puis ça ne charge pas le front et middle back office".*

Dans 2 semaines les modifications, annulations, ou remboursements ne seront plus possibles puisque le périmètre des fonctionnalités qui a été dévoilé le 22 janvier 2018 n'a pas changé "même si ses évolutions sont prévues dans le courant de l'année" d'après le porte-parole d'Air France.

Pour Philippe Korcia "nous sommes à la croisée des chemins, dans notre profession, avec une distribution qui semble se dessiner à deux vitesses."

La norme NDC, au-delà du cas d'Air France, tant réclamée et désirée par les compagnies continue de s'attirer les foudres de l'ensemble des maillons du tourisme. "Elle est un danger consumériste considérable" pour Fabrice Dariot.

*Elle va contre l'universalité et l'uniformité de l'affichage des offres." Ainsi un internaute ou un client pourrait ne voir qu'une partie de l'offre en fonction de son mode de consommation, ou du réseau de distribution qu'il choisit.*

*"Prenons l'exemple de Jean-Claude Martin. Ce dernier a une capacité contributive significative, certains tarifs lui seront exclus en raison de ses revenus. Voici en quelque sorte, ce à quoi nous pouvons nous attendre".*

Dans 15 jours Jean-Claude Martin sera sans doute dans l'obligation de payer 22 euros de plus pour un aller-retour, car "le nombre d'opérateurs à intégrer le NDC d'Air France au 1er avril, pourront se compter sur les doigts d'une main, et encore je vois large" d'après le responsable de Bourse des Vols.

La compagnie française annonce que de son côté "plusieurs demandes de connexion via API NDC ont été reçues, et des implémentations avec des agrégateurs ou agences de voyages sont en cours".

Fin des inquiétudes ou réelle panique dans quelques jours ? Jusqu'ici tout va bien...

Tags : Air France, frais GDS, NDC

Notez

Source :

<https://www.tourmag.com>

 Charger tous les paramètres

Plus de données

Rapport de synthèseDiagnosticDensitéLiens externes1Liens internes5Site auditn/a

[...](#)

